

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Première session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 23-27 février 2004

PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION

Point 8 de l'ordre du
jour

Pour approbation



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2004/8-A/1
5 janvier 2004
ORIGINAL: ANGLAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT— GAMBIE 10311.0

Appui à l'éducation de base dans les régions rurales vulnérables

Nombre de bénéficiaires	145 830 (moyenne annuelle)
Durée du projet	Trois ans (août 2004–juillet 2007)
Coût (dollars E.-U.)	
Coût total pour le PAM	6 925 148
Coût total pour le gouvernement	909 611

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

Directeur du Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (ODD): M. M. Aranda da Silva

Attaché de liaison principal, ODD: M. T. Lecato tél.: 066513-2370

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



RESUME

Les taux d'inscription dans les écoles primaires en Gambie sont encore faibles, bien que des progrès sensibles aient été relevés: il ressort du Rapport d'évaluation 2000 sur l'Éducation pour tous que pendant la période 1998–1999, le taux brut d'inscription était de 75 pour cent dans les classes première à sixième, contre 59 pour cent en 1991–1992; le gouvernement a révisé son objectif en le fixant à 90 pour cent pour la fin de 2003. Les cas d'abandon avant la fin de la cinquième année ont progressé de 14,4 pour cent, passant de 11,7 pour cent en 1991–1992 à 26,1 pour cent en 1997–1998. Seulement 48 pour cent des hommes et 36 pour cent des femmes sont alphabétisés. L'éducation des adultes est essentielle pour réduire l'analphabétisme; le Ministère de l'éducation en a fait une activité prioritaire dans la lutte contre la pauvreté, ainsi qu'il est indiqué dans le Programme stratégique de lutte contre la pauvreté/Stratégie II d'atténuation de la pauvreté de la Gambie.

Le présent projet porte sur trois années scolaires (2004–2007) afin de correspondre au cycle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. L'appui fourni par le PAM à l'éducation de base par le biais de repas scolaires et de programmes d'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes, en particulier pour les femmes, viendra s'ajouter aux efforts réalisés par la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), d'autres institutions des Nations Unies ainsi que des donateurs bilatéraux pour aider le gouvernement à atteindre ses objectifs. Avec l'appui technique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le PAM procèdera à un examen à mi-parcours et évaluera les résultats afin de déterminer les progrès enregistrés dans l'apport d'intrants et ceux réalisés par le gouvernement vers la réalisation des objectifs en matière de scolarisation, de fidélisation et d'alphabétisation.

Le présent projet répond à l'objectif 2 de la politique du PAM visant à favoriser le développement, à savoir "permettre aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain grâce à l'éducation et à la formation", ainsi qu'aux points 2 et 3 des Engagements renforcés en faveur des femmes et à la quatrième priorité du nouveau Plan stratégique. Il contribuera également à répondre aux objectifs de développement du Millénaire relatifs à l'enseignement primaire, à l'alphabétisation des adultes et à l'égalité des sexes d'ici 2015.

PROJET DE DECISION*

Le Conseil approuve le projet de développement—Gambie 10311.0 "Appui à l'éducation de base dans les régions rurales vulnérables" (WFP/EB.1/2004/8-A/1).

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



ANALYSE DU PROBLEME

Situation socio-économique

1. La Gambie fait partie des pays les moins avancés, à faible revenu et à déficit vivrier. Elle figure à la 160^{ème} place parmi les 173 pays étudiés dans le Rapport sur le développement humain 2002 du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD); le revenu moyen annuel par habitant est de 320 dollars E.-U., tandis que la valeur de l'indicateur du développement humain est de 0,405. Le climat est celui du Sahel, à savoir une brève saison des pluies allant de la mi-juin à la mi-octobre, suivie par une longue saison sèche allant de novembre à mai.
2. La population a été évaluée à 1,4 million en 2001 et le taux de croissance démographique à 4,2 pour cent par an. La densité de la population est l'une des plus élevées dans l'Afrique subsaharienne et constitue une grave menace pour la disponibilité de terres agricoles. Près de la moitié de la population a moins de 18 ans¹. L'espérance de vie à la naissance est de 54 ans pour les hommes et de 57 ans pour les femmes. L'économie est principalement agraire. L'agriculture, qui est caractérisée par de faibles rendements et une baisse de la fertilité des sols, ne fournit que 25 pour cent du produit intérieur brut, mais assure la subsistance de 75 pour cent de la population, qui vit essentiellement dans les zones rurales. L'accès aux produits alimentaires peut être un problème pour les ménages, en particulier pendant la saison des pluies. La pauvreté est l'une des causes fondamentales de l'insécurité alimentaire des ménages.
3. Les taux de pauvreté les plus élevés se trouvent dans la Division de la partie centrale du fleuve Gambie, dans la Division de la partie supérieure et dans la Division de la partie inférieure². L'enquête de 1998 sur les ménages a montré que 37 pour cent des ménages et 51 pour cent de la population vivent dans des conditions de pauvreté extrême: 59 pour cent de la population gagnent moins de 1 dollar par jour; 82,9 pour cent gagnent moins de 2 dollars. La pauvreté dans les régions rurales amène les familles à migrer, ce qui contribue à accroître le nombre des pauvres dans les villes.
4. On observe un retard de croissance chez 17 pour cent des enfants de moins de 5 ans, entre 9 et 11 pour cent des enfants appartenant à ce groupe d'âge souffrant de grave malnutrition³. La forte incidence des maladies infectieuses, d'une mauvaise alimentation et de soins insuffisants figure parmi les principales causes de malnutrition⁴.
5. Les données disponibles pour les enfants d'âge scolaire sont limitées. La première enquête nationale sur leur statut nutritionnel réalisée en 2000 a montré que 12 pour cent des enfants âgés de 6 à 15 ans souffraient d'un retard de croissance et que 9 pour cent étaient émaciés (Agence nationale de la nutrition [NaNA], 2001). Le paludisme, les infections respiratoires et la diarrhée constituent les principaux problèmes de santé parmi les enfants âgés de moins de 5 ans⁵. Les helminthiases et la bilharziose représentent un

¹ *Analyse de la situation des femmes et des enfants en Gambie*. UNICEF, 2001.

² UNICEF, février 2002.

³ Enquête par grappes à indicateurs multiples de l'UNICEF pour la Gambie, 2000; enquête de l'Analyse et cartographie de la vulnérabilité (ACV) sur la nutrition, mai 2003.

⁴ *Analyse de la situation des femmes et des enfants en Gambie*. UNICEF, 2001; Rapport d'un consultant de l'OMS SF 5932.1, mission d'analyse et d'évaluation, juin 2003; enquête ACV sur la nutrition, mai 2003.

⁵ Enquête ACV sur la nutrition, 2003.



grave problème de santé publique, en particulier dans les zones rurales et parmi les enfants d'âge scolaire; on ne dispose d'aucune donnée à l'échelle nationale.

6. Une étude réalisée par l'OMS et NaNA en 1999 a montré que le nombre total de goitres dans les zones endémiques atteignait 16,3 pour cent parmi les enfants âgés de 8 à 12 ans et que seulement 9 pour cent du sel disponible dans le pays était suffisamment iodé. La Gambie n'a pas encore de législation sur l'iodation du sel.
7. Par comparaison avec la plupart des pays subsahariens, la fréquence du SIDA est faible en Gambie, mais le nombre de cas est en progression: 544 cas ont été signalés en 1997 et 1 000 en 1999. Les femmes représentent la plus forte proportion de malades du SIDA, ce qui montre la nécessité d'intensifier la sensibilisation aux problèmes du VIH/SIDA, en particulier chez les femmes. Peu de cas d'infection par le VIH/SIDA sont signalés parmi les hommes et les femmes âgés de moins de 20 ans.

Éducation

8. Le taux de scolarisation dans les écoles primaires est faible. Des progrès ont toutefois été notés, en particulier parmi les filles, à la suite d'initiatives récemment prises par le gouvernement et les partenaires du développement pour encourager l'éducation des filles. Le rapport d'évaluation 2000 sur l'Éducation pour tous a montré qu'en 1998–1999, le taux brut de scolarisation était de 75 pour cent dans les classes première à sixième de l'enseignement de type classique et de 10 pour cent dans les "madrassas", ce qui correspond à un taux brut de scolarisation de 84 pour cent dans le primaire, par rapport aux 59 pour cent en 1991–1992. Pendant la même période, le taux brut de scolarisation pour les garçons est passé de 70 à 78 pour cent, et de 47,9 à 65,6 pour cent pour les filles; comme ces chiffres dépassaient l'objectif de 65 pour cent à mi-parcours, le gouvernement a révisé l'objectif du taux brut de scolarisation, qu'il a fixé à 90 pour cent pour la fin de 2003.
9. Les taux de redoublement, qui étaient élevés dans le secteur de l'éducation, ont baissé de façon régulière, tombant de 14,9 pour cent en 1991–1992 à 10,6 pour cent en 1997–1998. Parmi les filles, le taux de redoublement a fléchi de 14,5 pour cent en 1991–1992 à 10,5 pour cent en 1997–1998, et de 15,2 à 10,6 pour cent pour les garçons. En sixième année, les cas de redoublement ont été plus élevés parmi les garçons que parmi les filles pendant toutes les années considérées à l'exception de l'année 1996–1997. La politique révisée en matière d'éducation vise à atteindre des taux de redoublement inférieurs à 4 pour cent d'ici 2005.
10. Les cas d'abandon scolaire avant la fin de la cinquième année ont progressé de 14,4 pour cent, passant de 11,7 pour cent en 1991–1992 à 26,1 pour cent en 1997–1998. Il est donc nécessaire de veiller à ce que les enfants se rendent à l'école et qu'ils y restent suffisamment longtemps pour mener à bien leur éducation primaire.
11. Le gouvernement est parvenu à ce que la scolarisation dans le primaire soit quasiment la même pour les filles et pour les garçons dans la plupart des régions et, avec l'appui de partenaires, a lancé des initiatives sous forme de bourses d'études et d'éducation gratuite pour les filles afin de réduire les taux d'abandon scolaire dans les classes supérieures.
12. L'alphabétisation s'est améliorée depuis le recensement de 1993: l'Enquête par grappes à indicateurs multiples de 2000 a montré que le taux d'alphabétisation est de 48 pour cent pour les hommes et de 36 pour cent pour les femmes; 52 pour cent de la population urbaine est alphabétisée, mais seulement 25 pour cent de la population rurale; seulement 13 pour cent des femmes rurales étaient alphabétisées. La faible alphabétisation des femmes est principalement liée à la pauvreté et à une participation insuffisante aux programmes d'alphabétisation. L'éducation des adultes est donc une stratégie importante



pour réduire l'analphabétisme et le Ministère de l'éducation en a fait une de ses priorités dans la lutte contre la pauvreté, ainsi qu'il ressort du document stratégique de lutte contre la pauvreté pour la Gambie.

13. Les collectivités ou le secteur privé assurent le développement du jeune enfant; le rôle du gouvernement se limite à coordonner et à superviser les services fournis. Le développement du jeune enfant ne touche que 46 pour cent des enfants dans les zones urbaines et moins de 17 pour cent des enfants dans les zones rurales (Évaluation 2000 de l'Éducation pour tous) en raison de la pauvreté endémique.

TABLEAU 1: AIDE ANTÉRIEURE DU PAM AU SECTEUR DE L'ÉDUCATION EN GAMBIE

Nom du projet	Période	Coût total pour le PAM (dollars)	Bénéficiaires
Alimentation scolaire (phase initiale)	1970–1976	2 126 857	21 000
Alimentation scolaire (phase 1)	1976–1979	1 636 052	27 000
Alimentation scolaire (phase 2)	1979–1982	3 212 100	25 000
Alimentation scolaire (phase 3)	1982–1987	8 978 300	46 000
Alimentation scolaire (phase 4)	1987–1990	10 810 479	87 000
Alimentation scolaire (phase 5)	1990–1994	13 143 250	92 000
Projet transitoire d'alimentation scolaire	1998–1999	2 328 748	96 000
Programme d'alimentation scolaire organisé par les collectivités (phase 1)—projet en cours	1999–2004	9 925 387	120 000

14. Le projet en cours d'exécution a été approuvé en mars 1999 par le Conseil d'administration du PAM pour une période de cinq ans. La mission d'évaluation de juin 2003 a noté que le taux national de scolarisation dans le primaire pour 2001–2002 correspondait à un taux brut d'inscription de 75 pour cent, et que les taux de fréquentation variaient entre 87 pour cent et 99 pour cent dans certaines des écoles visitées. Le projet avait donc atteint et dépassé son objectif, qui était de porter le taux d'inscription à 70 pour cent dans les zones rurales. À l'avenir, l'aide du PAM devra viser à rechercher le moyen de faire participer les collectivités plus activement à l'administration du projet.
15. En 2001, la Gambie a bénéficié de l'Initiative mondiale en faveur de l'alimentation scolaire financée par les États-Unis. Cet apport de vivres a permis de venir en aide à 95 autres écoles et à faire passer la moyenne annuelle du nombre de bénéficiaires de 60 000 à 120 000.
16. La Gambie a été l'un des neuf pays du Sahel à participer en septembre 2003 à une conférence ministérielle organisée à Dakar pour tenter de régler la question de l'Éducation pour tous dans les zones rurales qui souffrent d'insécurité alimentaire en distribuant à tous les enfants d'âge scolaire un colis composé de vivres et d'articles complémentaires de santé, de nutrition et d'appui à l'éducation de base. Cette conférence a adopté une déclaration sur l'«Alliance pour l'alimentation scolaire, la santé et l'éducation de base au Sahel, proposition pour 2003–2015».



17. Ce nouveau projet est l'un des premiers bénéficiant d'une aide du PAM dans le domaine de l'éducation à avoir été mis au point après la conférence de Dakar; il reprend les principaux éléments de la stratégie de cette alliance sous forme de collaboration opérationnelle (voir paragraphes 37, 38 et 76) et de coordination (voir paragraphes 39, 55 et 80).
18. Une mission de revue et d'examen préalable a été réalisée en juin 2003 par l'UNESCO avec l'aide d'un nutritionniste de l'OMS, d'un expert de l'éducation nationale et du bureau de pays du PAM; cette mission a conclu que l'aide du PAM à l'alimentation scolaire en Gambie était encore nécessaire et a recommandé à titre de projet pilote un projet relais de trois ans sous forme de vivres pour l'éducation qui comportera des éléments du secteur de l'éducation de base. Cette mission a noté que malgré des problèmes de mise en œuvre, l'alimentation scolaire est une notion bien connue des collectivités. Le gouvernement a incorporé l'alimentation scolaire dans l'Éducation pour tous/Initiative accélérée afin d'atteindre les objectifs de l'éducation de base et invité le PAM à maintenir son aide aux écoles primaires d'État et à certaines "madrassas" déterminées ainsi qu'aux centres préscolaires et aux centres d'alphabétisation dans certaines régions ciblées.

OBJECTIFS ET RESULTATS DU PROJET

Objectif à long terme

19. À long terme, le projet vise à contribuer à atteindre l'objectif de l'Éducation pour tous et les objectifs de développement du Millénaire dans le cadre de la nouvelle politique gouvernementale de l'éducation pour 2004–2015: garantir que tous les garçons et toutes les filles terminent leurs études primaires et que les taux d'alphabétisation des adultes, en particulier parmi les femmes, soient améliorés d'ici 2015.

Objectifs immédiats

20. Pendant la période 2004–2007, l'appui du PAM contribuera à:
- augmenter le taux d'inscription dans les écoles ciblées;
 - maintenir une fréquentation régulière dans les écoles ciblées;
 - réduire les taux d'abandon scolaire au passage d'une classe à l'autre;
 - améliorer le taux de réussite dans le cycle primaire dans les écoles ciblées;
 - encourager le développement des jeunes enfants dans certaines écoles maternelles; et
 - accroître le taux d'inscription, la fréquentation régulière et les taux de réussite aux examens pour les participants aux programmes d'alphabétisation, en particulier les femmes.

Résultats escomptés

21. Les résultats escomptés sont les suivants:
- fournir un repas par jour pendant 199 jours par an pour une moyenne annuelle de 124 864 élèves dans certaines écoles primaires et "madrassas" déterminées, reconnues par le Ministère de l'éducation, et 15 608 enfants dans certaines écoles maternelles déterminées, administrées par les collectivités dans les régions rurales;



- fournir une ration familiale sèche à emporter à la fin de la période de formation de 50 jours par an à une moyenne annuelle 4 422 adultes, des femmes en particulier, inscrits dans les cours d'alphabétisation; et
- fournir une ration mensuelle à emporter à une moyenne annuelle de 936 cuisiniers pendant 10 mois chaque année scolaire.

ROLE ET MODALITES DE L'AIDE ALIMENTAIRE

Fonctions

22. L'aide alimentaire du PAM permettra aux ménages pauvres d'investir dans le capital humain par le biais de l'éducation primaire et de l'alphabétisation fonctionnelle. Cette aide alimentaire aura les effets ci-après:
- encourager la scolarisation et la fréquentation régulière de l'école et contribuer à réduire les taux d'abandon scolaire pour garantir l'achèvement du cycle primaire;
 - encourager l'inscription des enfants dans les écoles maternelles et leur fréquentation de ces écoles pour assurer la transition vers l'enseignement primaire;
 - encourager les adultes à s'inscrire dans des cours d'alphabétisation et à les suivre jusqu'au bout; et
 - assurer un transfert de revenus aux parents d'enfants qui fréquentent l'école et aux cuisiniers bénévoles dans les zones qui souffrent d'insécurité alimentaire.

Apports de vivres et justification des produits

23. L'ensemble des besoins alimentaires pour les trois années du projet sont estimés comme suit:

	tonnes
riz	10 980
légumineuses	2 520
huile végétale	925
sel iodé	255
Total	14 680

24. Ces produits permettront de servir des repas dans les écoles; les adultes inscrits dans des programmes d'alphabétisation recevront des rations familiales de riz et d'huile végétale à emporter à la fin de chaque cycle de formation. Les cuisiniers bénévoles recevront des rations mensuelles de riz pendant l'année scolaire.



TABLEAU 2: RATIONS PAR ACTIVITÉ							
Activité	Volume des rations de l'assortiment alimentaire (grammes)						
	Riz	Légumi- neuses	Huile	Sel	Matières grasses	Protéines	Kcal
Repas scolaires	100	30	10	3	11	15	550
Rations à emporter							
- Élèves de cours d'alphabétisation (rations familiales/5)	2 000		125				
- Cuisiniers (ration mensuelle)	50 kg						

25. La ration scolaire fournit 25 pour cent des besoins énergétiques quotidiens, 37 pour cent de protéines, 10 pour cent de matières grasses, chiffres qui se situent dans la fourchette recommandée dans le manuel PAM/UNESCO/OMS. Les produits ont été choisis en fonction des caractéristiques de la consommation locale, le riz étant la nourriture de base, et, dans le cas des rations à emporter, la valeur de la ration sous forme de transfert de revenus. Le sel iodé a été inclus sur la recommandation de la mission d'évaluation afin de faire face aux troubles de carence d'iode observés parmi les enfants d'âge scolaire.

Modalités de l'aide alimentaire

26. Les repas scolaires des enfants seront préparés et servis pendant la récréation du matin, ou au début des cours de l'après-midi lorsque les écoles appliquent un système de classes alternées. Un complément de légumes verts, de fruits, d'arachides et de condiments sera fourni par les parents en espèces ou en nature ou par les jardins scolaires. Les primes versées aux cuisiniers bénévoles les amèneront à respecter les horaires pour préparer et servir les repas scolaires.
27. Les bénéficiaires des rations à emporter seront choisis en fonction d'un taux de fréquentation de 90 pour cent qui sera vérifié au moyen des registres de présence.
28. Des comités de gestion des produits alimentaires seront constitués dans les établissements qui reçoivent une aide. Le PAM et les services de contrepartie du gouvernement ou d'autres parties prenantes assureront la formation des cuisiniers et des membres des comités de gestion des produits alimentaires. Les parents seront encouragés à fournir des contributions aux cantines scolaires par le biais des associations de parents d'élèves et d'enseignants et les comités de gestion des produits alimentaires. Un bref guide illustré sur l'alimentation scolaire et la gestion des vivres sera publié et distribué aux écoles et aux centres d'alphabétisation.

STRATEGIE DU PROJET

Stratégie de mise en œuvre

29. Un plan d'opérations sera signé entre le PAM et le Ministère de l'éducation en qualité de principal organisme d'exécution. Les aspects techniques de la mise en œuvre du projet seront confiés au bureau de gestion du projet, qui a été désigné comme étant l'Unité



d'agriculture scolaire et de gestion des produits alimentaires (SAFMU), chargée de la coordination et de la gestion du projet.

30. Dans le cadre de la prochaine politique en matière d'éducation, on réexaminera la gestion du secteur dans son ensemble, et par conséquent une structure de la gestion sera envisagée et dotée en ressources pour permettre aux unités d'agriculture scolaire et de gestion des produits alimentaires de mener les activités pilotes. Cela nécessitera une direction solide et capable de procéder à une planification prévisionnelle pour tous les aspects de la conception et de la mise en œuvre du projet ainsi que pour la collecte et l'analyse des données afin d'améliorer le suivi et la gestion des stocks alimentaires.
31. La mise en œuvre de cette composante sera fondée sur une gestion décentralisée. Les tâches ci-après seront placées sous le contrôle de la SAFMU au niveau central:
 - établissement de rapports semestriels sur les taux d'inscription, d'abandon scolaire et de fréquentation parmi les enfants d'âge scolaire et les élèves de cours d'alphabétisation ainsi que sur les crédits alloués par le gouvernement aux institutions bénéficiaires;
 - établissement de rapports trimestriels de fréquentation pour le PAM à partir des relevés mensuels envoyés par les coordonnateurs sur le terrain;
 - détermination à l'intention du PAM des besoins trimestriels en produits alimentaires et non alimentaires des institutions bénéficiaires;
 - organisation de réunions mensuelles avec le bureau de pays du PAM et de réunions trimestrielles avec le comité consultatif des partenaires et des donateurs afin de déterminer les obstacles rencontrés et les mesures à prendre pour les surmonter; et
 - organisation de visites de suivi dans les écoles, sur une base mensuelle avec le PAM et à intervalles réguliers avec d'autres services du Ministère de l'éducation.
32. À l'échelon régional, la décentralisation en cours des bureaux régionaux de l'éducation leur permettra de participer plus largement au projet sur le terrain. Le projet sera placé sous la supervision des directeurs régionaux, aidés par des coordonnateurs sur le terrain; deux coordonnateurs de terrain à plein temps par région seront désignés par le Ministère de l'éducation comme membres détachés de la SAFMU afin de collaborer avec les directeurs régionaux. Le PAM pourrait envisager de mettre à la disposition des coordonnateurs sur le terrain des motocycles afin de faciliter le suivi dans les écoles qui reçoivent une aide. Les fonctions des coordonnateurs sur le terrain comprendront notamment:
 - le suivi des activités liées au projet à l'échelon régional, en particulier les programmes d'alimentation et d'alphabétisation et les jardins scolaires;
 - l'établissement de rapports mensuels sur la gestion des produits alimentaires, les contraintes pesant sur la mise en œuvre et les résultats obtenus;
 - l'établissement de rapports semestriels de mise en œuvre pour la SAFMU;
 - la visite des nouvelles écoles qui demandent à bénéficier du programme et l'établissement de comptes rendus à l'intention de la SAFMU et du PAM; et
 - l'établissement de budgets annuels pour les tâches envisagées.
33. Des réunions annuelles d'examen du projet seront organisées dans des lieux commodes pour les coordonnateurs sur le terrain afin d'assurer le suivi de la mise en œuvre, prendre des mesures correctives et faire le point sur la capacité de gestion et les résultats obtenus dans différentes régions.



34. Le PAM envisagera de recruter un jeune administrateur qui sera affecté au bureau de pays afin d'appuyer la gestion du projet, en particulier en matière de plaidoyer et de suivi.
35. Le bureau de pays envisagera de maintenir le bureau extérieur dans les entrepôts de stockage de Kanifing, en plaçant à sa tête un volontaire des Nations Unies. Cela garantira le suivi et la coordination du projet sur le terrain et fournira une assistance au personnel enseignant de contrepartie pour la gestion des produits alimentaires, le suivi, l'analyse des données et l'établissement de rapports.
36. Dans les écoles, ce projet sera mis en œuvre par les directeurs avec l'aide d'enseignants et sous le contrôle des comités de gestion des produits alimentaires, qui se composeront d'enseignants, d'élèves et de représentants des associations de parents et d'enseignants. Chaque comité de gestion des produits alimentaires sera encouragé à avoir 50 pour cent de femmes parmi ses membres; les cuisinières seront encouragées à en faire partie. Les comités de gestion des produits alimentaires organiseront la construction de fourneaux économiques dans les cuisines et veilleront à l'approvisionnement en eau, en condiments, en bois de chauffe ainsi qu'à l'entretien des cuisines. Les cuisiniers bénévoles seront désignés par les collectivités à l'issue de consultations avec le comité de gestion des produits alimentaires.
37. Le gouvernement attache une grande importance au développement d'activités horticoles et agricoles dans les écoles. Chaque école bénéficiaire sera encouragée à créer et à cultiver un jardin afin de compléter les vivres fournis par le PAM et afin d'enseigner l'agriculture et les règles de nutrition; cela se fera en partenariat avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et des organisations non gouvernementales (ONG) qui fourniront des semences, des outils et des conseils techniques.
38. Le programme pilote de déparasitage, entrepris en 2001 avec un financement de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), a permis de traiter 46 703 enfants appartenant à 150 écoles primaires dans deux régions contre l'helminthiase et la bilharziose. Cette activité, financée au moyen des Autres coûts opérationnels directs (Autres COD) du projet, sera élargie à des régions présentant une forte incidence d'infestation d'helminthes parmi les enfants d'âge scolaire au titre d'un partenariat global UNICEF/PAM pour l'optimisation des interventions liées à la santé et à la nutrition dans les écoles en Gambie. La collaboration avec l'OMS et le Ministère de la santé et de la protection sociale sera renforcée et élargie à certaines ONG associées et à des services de santé publique; cette collaboration portera notamment sur le déparasitage systématique, l'éducation en matière de santé, de nutrition et d'hygiène et l'accès à de l'eau salubre et à des services d'assainissement.
39. Ce projet sera mis en œuvre sous la maîtrise et avec la coordination du gouvernement dans le cadre de la stratégie de l'Éducation pour tous/Initiative accélérée. Le PAM et d'autres institutions des Nations Unies, des donateurs bilatéraux et des ONG aideront le gouvernement dans cette entreprise.

Activité pilote pour aider les centres d'alphabétisation

40. Certaines ONG associées qui mènent des activités d'alphabétisation fonctionnelle à l'intention des femmes et des hommes dans les régions rurales, en particulier des jeunes femmes adultes, pourraient être envisagées pour participer au programme alimentaire. Des rations familiales à emporter seront distribuées à tous les bénéficiaires qui répondent aux conditions requises à la fin de chaque cycle de 50 jours faisant partie du programme.



Logistique alimentaire

41. Les produits du PAM seront expédiés au port de Banjul, puis dédouanés et acheminés vers des entrepôts du PAM à Kanifing et vers des points de livraison avancés par des expéditeurs ayant passé un contrat avec le PAM. Celui-ci envisagera de procéder à des achats locaux ou régionaux de riz, de légumineuses et de sel iodé chaque fois que la production sera bonne et que les prix seront compétitifs. La SAFMU et le PAM organiseront le transport des produits alimentaires à destination des institutions bénéficiaires selon des plans conjointement agréés et en fonction des besoins trimestriels de chaque institution bénéficiaire.
42. Le PAM engagera des transporteurs privés pour assurer en toute sécurité le transport de produits alimentaires et non alimentaires depuis les entrepôts affectés au projet jusqu'aux institutions bénéficiaires, où ils seront stockés en attendant leur distribution aux bénéficiaires. Le coût estimatif du transport terrestre, de l'entreposage et de la manutention (TTEM) est estimé à 39 dollars/tonne.

Fonds mobilisés

43. Il n'y aura pas de mobilisation de fonds dans le cadre de ce projet, mais une partie de la production excédentaire des jardins scolaires qui ne sera pas utilisée pour les repas scolaires sera vendue et le produit de ces ventes servira à compléter les rations du PAM et à développer des activités agricoles. Les contributions volontaires provenant de collectivités et de sources extérieures seront gérées et comptabilisées par les comités de gestion des produits alimentaires.

Désengagement progressif

44. Compte tenu de l'expérience du désengagement progressif déjà acquise en Gambie et du ciblage déjà approuvé pour le projet, une stratégie d'ensemble de désengagement progressif ne peut être envisagée à ce stade, mais le PAM continuera, par le biais de consultations avec le gouvernement, d'effectuer une ACV pour évaluer les conditions socio-économiques et nutritionnelles parmi les enfants d'âge scolaire dans les régions à déficit vivrier. À partir d'une ACV annuelle et conformément à la proposition d'Initiative accélérée, le projet portera principalement sur les régions les plus défavorisées et envisagera par la suite un désengagement progressif dans les écoles où le taux d'inscription est élevé et le taux d'abandon faible; le gouvernement désigne ces écoles sous le nom de "centres de développement".
45. Le Ministère de l'éducation incorporera dans sa nouvelle politique une stratégie par le biais de laquelle les collectivités ou le secteur privé reprendront progressivement à leur compte l'alimentation scolaire dans les centres de développement, des compléments alimentaires étant fournis par les jardins scolaires et les exploitations agricoles. Le PAM procédera à intervalles réguliers à des consultations avec le gouvernement afin de déterminer l'aptitude de ce dernier à créer des cantines dans les écoles qui ne recevront plus une aide du PAM, et à fournir au besoin un appui technique ou non alimentaire.



BENEFICIAIRES ET AVANTAGES

46. Ce projet aidera chaque année:
- 124 864 élèves dans certaines écoles primaires déterminées;
 - 15 608 enfants dans certaines écoles maternelles déterminées;
 - 4 422 adultes inscrits dans des cours d'alphabétisation; et
 - 936 cuisiniers.
47. Pendant la première année, le nombre total de bénéficiaires envisagé sera de 140 150, avec par la suite une progression de 4 pour cent par an. Lorsque le projet arrivera à son terme, le nombre de bénéficiaires devrait atteindre 151 586, soit une moyenne de 145 830 par an. Le projet bénéficiera chaque année à 65 pour cent des enfants des écoles primaires, y compris ceux inscrits dans certaines "madrassas" déterminées des régions d'insécurité alimentaire approuvées par le gouvernement et comptabilisées dans le taux brut d'inscription et qui n'ont jamais bénéficié d'une aide alimentaire du PAM. Ce projet pourrait toucher 23 000 enfants ruraux d'âge scolaire qui ne sont pas encore scolarisés.

Ciblage

48. Ce projet sera mis en œuvre dans les circonscriptions les plus pauvres et les plus exposées à l'insécurité alimentaire qui ont été recensées par l'ACV et l'enquête nutritionnelle réalisée par le PAM en avril-mai 2003 —rive nord, cours inférieur, cours central et cours supérieur du fleuve et districts Foni dans la Division occidentale— qui sont caractérisées par de faibles taux de scolarisation et d'alphabétisation des adultes, en particulier parmi les femmes.
49. Ce nouveau projet ciblera les écoles maternelles annexées aux écoles élémentaires existantes (classes première à sixième) ou aux centres du cycle de base (classes première à neuvième) et à certaines "madrassas" déterminées. Les écoles bénéficiaires seront choisies à partir des critères ci-après:
- volonté des écoles, des parents et des collectivités de constituer un comité de gestion des produits alimentaires;
 - empressement des parents et des collectivités à appuyer le projet d'alimentation;
 - approvisionnement en eau à une distance raisonnable des écoles;
 - services d'assainissement adéquats, avec si possible des toilettes séparées pour les filles;
 - moyens suffisamment sûrs de stockage des vivres dans l'école ou à proximité;
 - cuisines dotées d'ustensiles suffisants pour la cuisson et le service; et
 - salles de classe appropriées et professeurs qualifiés.
50. Seules les écoles maternelles annexées à certaines écoles primaires déterminées feront partie du projet. Les mêmes critères s'appliquent aux centres du cycle de base. Les "madrassas" seront sélectionnées au cas par cas à l'issue de visites de vérification destinées à s'assurer qu'elles fonctionnent conformément aux directives données par le Ministère de l'éducation: professeurs d'anglais nommés par le ministère, respect du programme officiel de cours, enseignement dans des salles de classe et inclusion parmi les écoles considérées pour calculer le taux brut d'inscription.



51. Tous les élèves inscrits dans les écoles sélectionnées bénéficieront du programme alimentaire, conformément aux Directives opérationnelles pour l'aide du PAM à l'éducation et au Manuel d'alimentation scolaire.
52. Les ONG associées qui donnent des cours d'alphabétisation seront sélectionnées en fonction des critères ci-après:
- au moins trois années d'expérience dans l'organisation de cours d'alphabétisation dans les régions rurales;
 - aptitude institutionnelle à mettre en œuvre le projet et disponibilité de ressources humaines et financières pour couvrir les dépenses d'éducation et les coûts techniques du programme; et
 - implantation dans les régions choisies pour la mise en œuvre du projet.
53. La priorité sera donnée au Ministère du développement communautaire au sein du Ministère des autorités locales et aux ONG associées, par exemple le Fonds fiduciaire pour le développement rural, qui agit dans les zones rurales où le taux d'inscription dans les écoles et les centres d'alphabétisation est faible pour les jeunes filles et les femmes entre 15 et 40 ans. Les ONG présenteront un programme d'activités comportant les éléments ci-après: alphabétisation fonctionnelle et initiation à l'arithmétique, autonomie fonctionnelle, activités génératrices de revenus, microcrédit et épargne, santé, nutrition et puériculture, agriculture et élevage. Une attention spéciale sera accordée aux activités visant à accroître la sensibilisation au VIH/SIDA. Les associations et les groupes de femmes travaillant dans l'agriculture et qui reçoivent un appui par le biais du projet spécial de la FAO sur la sécurité alimentaire et participent au programme d'alphabétisation bénéficieront automatiquement de ce projet, à condition de répondre aux conditions requises. Un mémorandum d'accord sera signé avec tous les partenaires qui auront été choisis.

Effets attendus du projet pour les femmes

54. Les femmes participent activement aux activités agricoles et économiques dans les régions rurales. Compte tenu de la situation défavorisée des femmes sur les plans éducatif et économique, le projet leur offrira la possibilité d'acquérir les compétences et l'autonomie nécessaires pour assumer leur nouveau rôle de prestataires de soins. L'élément d'alphabétisation concernera les femmes à hauteur de 60 pour cent; les cours viseront à répondre à leurs besoins. Les ONG associées qui organisent des cours d'alphabétisation feront preuve de souplesse pour la localisation et les horaires des cours afin d'attirer et de fidéliser un plus grand nombre de femmes.

APPUI AU PROJET

55. Le gouvernement apportera un appui à la réalisation du projet sous forme de personnel de contrepartie composé d'autant de femmes que d'hommes aux niveaux central et régional de la SAFMU. Le bureau de gestion du projet établira un budget pour les contributions du gouvernement, qui ont été estimées à 909 611 dollars sur trois ans, et qui permettront de financer les traitements des employés de cette unité et des directeurs d'écoles, les coûts d'exploitation ainsi que l'achat et l'entretien du matériel. Un aperçu de la ventilation du budget sera donné dans le plan des opérations.



56. Ce projet souligne l'importance de créer des liens entre l'alimentation scolaire et d'autres programmes complémentaires afin d'augmenter l'impact des repas scolaires et de répondre à des problèmes tels que la qualité de l'éducation, la sensibilisation au VIH/SIDA et aux conditions sanitaires et nutritionnelles des enfants d'âge scolaire. Le PAM veillera donc à ce que le projet soit mis en œuvre en partenariat avec le gouvernement, des institutions des Nations Unies et des ONG.
57. Par le biais de la SAFMU, la FAO et certaines ONG associées aideront les fermes et les jardins scolaires et créeront un environnement porteur qui permettra aux enfants de faire l'apprentissage de la production et de l'utilisation des aliments. Un nouveau partenariat s'est instauré entre le PAM et le TPG, Groupe postal néerlandais, et a commencé à opérer en Gambie en avril 2003. Ce programme apportera une contribution au projet en renforçant la collaboration entre le PAM, le Ministère de l'éducation et les collectivités par le biais d'activités qui seront choisies et réalisées dans les écoles par des volontaires du TPG.

Transport terrestre, entreposage et manutention

58. Du fait que la Gambie fait partie des pays les moins avancés, il est proposé que le PAM assume les frais du TTEM pour l'expédition de produits alimentaires depuis le port jusqu'aux points de livraison avancés et aux points de distribution finale à raison de 39 dollars par tonne; ce tarif sera révisé chaque année et ajusté selon que de besoin. Le TTEM englobera la rémunération du personnel employé dans les entrepôts du PAM et les coûts auxiliaires, l'entretien et le fonctionnement des entrepôts, la manutention des produits alimentaires et le matériel.

Suivi et évaluation

59. Pendant l'année scolaire 2001–2002, une enquête témoin a été réalisée dans 20 pour cent des écoles primaires bénéficiant d'une aide du PAM au titre de l'Initiative mondiale en faveur de l'alimentation scolaire. À partir de cette expérience, une enquête témoin plus ambitieuse sera réalisée par les mêmes moyens dans le courant de l'année scolaire en cours afin de déterminer quel devrait être le point de départ pour mesurer les indicateurs réalisables pour chaque composante du projet.
60. Un système de suivi-évaluation portant sur l'alimentation scolaire, les maternelles et l'alphabétisation sera mis en place dans un cadre logique; le personnel recevra une formation à l'utilisation de ce système. Les coordonnateurs sur le terrain aidés par la SAFMU et les directeurs régionaux de l'éducation suivront les résultats obtenus dans les régions. Des visites conjointes sur le terrain seront effectuées chaque mois par le personnel de cette unité, les coordonnateurs régionaux sur le terrain et les fonctionnaires du PAM.
61. Des données fondées sur certains indicateurs de résultats et ventilées par sexe seront recueillies au niveau scolaire par les coordonnateurs sur le terrain et les employés des services régionaux d'éducation en fonction des besoins du système de suivi-évaluation.
62. Les indicateurs ci-après serviront à vérifier la réalisation des objectifs immédiats:
- taux d'inscription, par sexe, dans les écoles bénéficiant d'une aide;
 - fréquentation mensuelle moyenne, par sexe;
 - taux et motifs d'abandon scolaire, par sexe;
 - taux de réussite dans les écoles bénéficiant d'une aide, par sexe;
 - nombre d'enfants qui ont droit à des repas, par sexe et par catégorie;



- taux d'inscription dans les programmes d'alphabétisation, par sexe;
 - fréquentation mensuelle moyenne des cours d'alphabétisation, par sexe;
 - taux de réussite aux examens des cours d'alphabétisation, par sexe; et
 - quantité d'aliments distribués à chaque école et à chaque centre et utilisés pendant la période de distribution.
63. Des rapports de suivi sur les taux d'inscription et de fréquentation et les résultats des cours d'alphabétisation seront établis et soumis à la SAFMU, avec envoi de copies aux directeurs régionaux. Les registres scolaires seront communiqués tous les mois à la SAFMU, accompagnés d'un rapport de synthèse, par l'intermédiaire des directeurs régionaux; le PAM recevra des copies de ces rapports ainsi qu'un relevé des indicateurs de base à la fin de chaque trimestre. Ce système facilitera l'établissement de plans de distribution par la SAFMU pour les trimestres suivants ainsi que l'approbation des demandes présentées par les bureaux régionaux au sujet des changements à apporter au nombre de bénéficiaires. Des rapports intérimaires sur les intrants, les extrants et les résultats du projet seront établis tous les trois mois par la SAFMU à partir des rapports trimestriels de suivi pour la région avant d'être adressés au bureau de pays.
64. Le comité consultatif composé de représentants du gouvernement, du PAM, d'autres institutions des Nations Unies et d'ONG continuera de se réunir tous les trimestres; ce comité devrait adopter une méthode plus axée sur les résultats en organisant des visites à intervalles réguliers dans les écoles et les centres d'alphabétisation pour y rencontrer des parents et des bénéficiaires. Ces visites seront coordonnées avec les réunions mensuelles du comité de coordination créé par le Ministère de l'éducation, présidé par le Secrétaire permanent et qui comprend tous les partenaires du secteur de l'éducation; les réunions chargées de faire le point des activités éducatives ont lieu dans les différentes régions à tour de rôle. Pendant les réunions du comité de coordination, des écoles déterminées feront l'objet de visites par les équipes. Le PAM sera encouragé à participer aux réunions du comité de coordination et à conseiller le gouvernement au sujet de l'alimentation scolaire.
65. Pendant l'exécution du projet, une mission technique de revue et d'examen préalable sera organisée pour évaluer les effets sur les bénéficiaires et déterminer les progrès enregistrés sur la voie de la réalisation des objectifs en matière d'éducation de base, de santé, de nutrition et d'éducation pour tous ainsi que des objectifs de développement du Millénaire à partir des renseignements quantitatifs et qualitatifs déjà réunis par l'UNICEF, NaNA et l'Initiative accélérée. Ces résultats détermineront l'étendue et le niveau de l'aide pour la formulation d'un projet quinquennal ultérieur.
66. Des ateliers de formation de formateurs seront organisés et financés par le PAM et le gouvernement, l'attention portant plus particulièrement sur le suivi-évaluation et la gestion des vivres pour le personnel de la SAFMU, les coordonnateurs sur le terrain et les ONG associées ainsi que les collectivités qui organisent des activités préscolaires et des cours d'alphabétisation. Les participants formeront à leur tour et sensibiliseront le personnel scolaire, les membres des comités de gestion des produits alimentaires, les parents et les cuisiniers au sujet du rôle et de l'utilisation des aliments fournis par le PAM.



FAISABILITE ET DURABILITE DU PROJET

Faisabilité technique

67. La mission d'évaluation a établi que le gouvernement disposait des compétences techniques et du personnel pour mener les activités liées au projet. L'essentiel est d'améliorer l'efficacité du personnel du bureau de gestion du projet grâce à un solide encadrement et à du personnel permanent chargé de gérer les nouvelles composantes.
68. Le PAM aidera des écoles rurales ciblées dans les régions souffrant d'insécurité alimentaire où le besoin de scolarité est élevé et où l'alimentation scolaire attirera la majorité des enfants vers les écoles et les incitera à y rester.
69. Le projet: i) encouragera la participation des parents et de la collectivité et les amènera à comprendre que l'aide alimentaire fournie par le biais de l'alimentation scolaire, de même que les programmes d'alphabétisation, n'apportent qu'une solution à court terme aux problèmes d'insécurité alimentaire; ii) fera comprendre l'importance de l'éducation des enfants et de l'alphabétisation des adultes; et iii) attirera l'attention des autorités responsables de l'enseignement sur les régions les plus défavorisées, qui ont grandement besoin d'un appui.
70. Le gouvernement a réaffirmé par le biais de sa politique de l'éducation que la priorité sera accordée à l'accès gratuit à une éducation primaire de qualité pour tous les enfants. Le gouvernement apportera son appui au projet d'alimentation scolaire et aux activités connexes en veillant à ce que les écoles disposent de suffisamment d'enseignants qualifiés et de matériel, de fournitures et de salles de classe pour faire face à un taux d'inscription accru.
71. Le gouvernement a entrepris l'exécution de projets de construction de nouvelles salles de classe et de nouveaux bâtiments pour répondre à l'accroissement de la scolarisation à tous les niveaux; ces projets recevront l'appui de donateurs, d'organismes des Nations Unies, d'ONG et de collectivités qui s'emploieront à fournir de l'eau salubre et des locaux pour le stockage des produits alimentaires, des cuisines, un assainissement avec des latrines séparées pour les filles et des logements pour le personnel.
72. Des cours d'alphabétisation seront organisés dans les locaux des écoles primaires lorsqu'elles sont situées dans des villages. Ces cours porteront sur un enseignement pratique visant à inculquer aux adultes n'ayant que peu ou pas de formation scolaire des connaissances fonctionnelles; les ONG chargées de l'exécution, le gouvernement et d'autres partenaires fourniront du matériel de formation et des manuels.

Viabilité sociale

73. Ce projet encouragera à une plus forte participation des parents et des collectivités en les amenant à assumer plus de responsabilités dans la réalisation du projet d'alimentation scolaire pour qu'ils aient le sentiment d'en être maîtres, assurant ainsi la viabilité du projet. Cela exigera de fréquents efforts de sensibilisation et de mobilisation des partenaires, en particulier dans les zones où l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes sont faibles ou problématiques.
74. La présence permanente de cuisiniers bénévoles est indispensable pour préparer les repas scolaires avec régularité et ponctualité. Les contributions des parents et de la collectivité sous forme de bois de chauffage, de condiments, d'eau et éventuellement de salaires pour les cuisiniers revêtiront un haut degré de priorité.



RISQUES

75. Le projet d'alimentation scolaire en cours d'exécution a permis de repérer des lacunes opérationnelles et de mettre en place des mécanismes et du personnel qualifié pour atténuer le risque d'inefficacité dans la mise en œuvre de ce nouveau projet. Ce projet pourrait attirer trop d'enfants et les écoles pourraient avoir des difficultés à répondre rapidement à une forte demande. Une étroite collaboration avec le Ministère de l'éducation et d'autres partenaires sera indispensable pour minimiser les risques.
76. L'instabilité politique qui règne au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée-Bissau et dans la partie méridionale du Sénégal pourrait entraîner des arrivées de réfugiés ayant des enfants d'âge scolaire.

Environnement

77. La préparation de repas scolaires nécessite du bois de chauffage, denrée rare en raison du déboisement et de la sécheresse récurrente. Le Ministère de l'éducation mettra à profit les efforts réalisés par l'ONG suédoise "L'avenir entre nos mains" pour construire des fourneaux économes en combustible dans les cuisines des écoles et pour favoriser leur utilisation. La FAO, le Fonds international de développement agricole (FIDA) et des ONG encourageront la création de parcelles boisées dans les écoles et à leur voisinage, en particulier en créant des corrélations avec le programme relatif aux fermes et aux jardins scolaires; le PAM s'efforcera de fournir des aliments tels que les pois cassés qui n'ont pas à cuire longtemps. Le PAM et la SAFMU réaliseront avec l'appui des services locaux de nutrition et des ONG un manuel illustré sur l'alimentation scolaire qui donnera notamment des conseils sur l'utilisation de fourneaux bon marché et d'un emploi économique.

OBSTACLES, DEPLACEMENT ET DEPENDANCE

78. La Gambie est sujette à de fréquentes sécheresses qui ruinent les récoltes. Dans une année normale, le pays ne produit que la moitié de ses besoins alimentaires. Le gouvernement est tributaire d'aliments importés, y compris 120 000 tonnes de céréales par an en moyenne. La dépréciation de la monnaie locale par rapport aux monnaies étrangères limite l'accès de la population rurale pauvre aux aliments de première nécessité pendant presque toute l'année.
79. L'aide alimentaire fournie au titre du projet est trop limitée et trop dispersée pour perturber le marché. C'est le cas également au niveau des villages, où les vivres disponibles et les moyens d'y avoir accès sont limités même pendant les bonnes campagnes agricoles.

COORDINATION ET CONSULTATION

80. De longues consultations ont eu lieu avec les autres organismes des Nations Unies, les services publics et les ONG qui s'occupent du secteur de l'éducation pendant la mission d'évaluation et la préparation. Ce projet, qui est proposé pour une durée de trois ans afin de correspondre au cycle actuel du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement prenant fin en décembre 2006, répond aux préoccupations du gouvernement et confirme la place accordée à la Gambie dans ce Plan-cadre afin de renforcer les secteurs économiquement les plus défavorisés, à savoir l'agriculture, l'éducation et la santé, ainsi que les régions vulnérables.



81. Le PAM collaborera avec l'UNICEF, l'OMS, la FAO, le FIDA, la Banque africaine de développement, des ONG et d'autres parties prenantes afin de former une alliance pour l'action en faveur de l'alimentation scolaire par le biais de stratégies de valorisation de la santé et de l'assainissement dans les écoles, de développement du jeune enfant, de déparasitage, d'activités agricoles et d'alphabétisation des adultes. Le plan d'opérations qui sera signé par le gouvernement et le PAM ainsi que le mémorandum d'accord qui sera conclu avec les partenaires et les collectivités préciseront les modalités d'exécution et le rôle de toutes les parties concernées.

RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

82. Pour le projet de développement "Appui à l'éducation de base dans les régions rurales vulnérables" proposé pour la Gambie pour la période 2004–2007, le Directeur exécutif demande au Conseil d'administration d'approuver, dans les limites des ressources disponibles, un montant de 6 005 537 dollars pour financer l'intégralité des coûts opérationnels directs de base.



ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET			
	Quantité (tonnes)	Coût moyen par tonne	Valeur (dollars)
COÛTS POUR LE PAM			
A. Coûts opérationnels directs			
Produits ¹			
– Riz	10 980	205	2 250 900
– Légumineuses	2 520	312,5	787 500
– Huile végétale	925	630	582 750
– Sel	255	100	25 500
Total, produits	14 680		3 646 650
Transport extérieur		101,04	1 483 267
Total, TTEM		39	572 520
Autres coûts opérationnels directs			303 100
Total, coûts opérationnels directs			6 005 537
B. Coûts d'appui directs (voir annexe II pour les détails)			
Total, coûts d'appui directs			466 564
C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent)			
			453 047
COÛTS TOTAUX POUR LE PAM			6 925 148
¹ Il s'agit d'un assortiment alimentaire indicatif utilisé à des fins budgétaires et d'approbation. La gamme précise de produits et les quantités effectives à fournir au projet peuvent, comme dans tous les projets appuyés par le PAM, varier en fonction des disponibilités.			



ANNEXE II

BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)	
Personnel	
Personnel national des services généraux	52 564
Consultants internationaux	40 000
Consultants nationaux	21 000
Volontaires des Nations Unies	99 000
Assistance temporaire	10 000
Heures supplémentaires	3 500
Voyages officiels du personnel	29 000
Formation et développement du personnel	15 500
Total partiel	270 564
Dépenses de bureau et autres coûts récurrents	
Location des locaux	17 000
Services collectifs	9 500
Fournitures de bureau	10 000
Communication et services TI	24 500
Assurance	5 200
Réparation et entretien du matériel	14 300
Entretien des véhicules et coût d'exploitation	23 000
Autres dépenses de bureau	5 000
Services des organisations des Nations Unies	20 000
Total partiel	128 500
Matériel et autres coûts fixes	
Véhicules	40 000
Matériel TC/TI	10 000
Mobilier, outils et matériel	17 500
Total partiel	67 500
TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS	466 564



ANNEXE III

MATRICE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT EN GAMBIE “ APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE DANS LES RÉGIONS RURALES VULNÉRABLES ”		
Classification des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses/Risques
<p>Impact</p> <p>Contribuer à atteindre les objectifs de l'Éducation pour tous/objectifs de développement du Millénaire dans le cadre de la politique de l'éducation du gouvernement (2004–2015) consistant à veiller à ce que tous les garçons et toutes les filles mènent jusqu'au bout leur scolarisation primaire et à ce que les taux d'alphabétisation des adultes, en particulier ceux des femmes, soient améliorés d'ici 2015.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Taux brut et net d'inscription à l'échelon national, par sexe ➢ Taux national de fréquentation, par sexe ➢ Taux national de réussite dans le cycle primaire, par sexe 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Maintien de l'engagement du gouvernement à l'égard des objectifs nationaux de l'Éducation pour tous en prévoyant un budget national suffisant pour les établissements d'enseignement, la formation d'enseignants, les traitements, etc. ➢ Maintien de la stabilité des résultats économiques et de la situation politique et sécuritaire pendant toute la durée du projet.
<p>Résultats</p> <p>1. a) Taux brut d'inscription dans les écoles ciblées porté à 98 pour cent d'ici la fin du projet. b) Taux net d'inscription dans certaines écoles déterminées porté à 75 pour cent d'ici la fin du projet. c) Taux de fréquentation dans les écoles ciblées porté à 95 pour cent d'ici la fin du projet. d) Taux de réussite dans les écoles ciblées porté à 76 pour cent d'ici la fin du projet. e) Taux d'abandon scolaire ramené à 4 pour cent d'ici la fin du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Taux brut d'inscription ventilé par sexe et par classe. b) Taux net d'inscription dans certaines écoles déterminées ventilé par sexe et par classe. c) Taux de fréquentation ventilé par sexe et par classe. d) Taux de réussite ventilé par sexe. e) Taux d'abandon ventilé par sexe et par classe. 	<ul style="list-style-type: none"> ➢ Existence de systèmes fiables de suivi-évaluation à tous les niveaux de l'administration. ➢ Soutien approprié et rapide apporté par d'autres partenaires gouvernementaux au secteur de l'éducation.
<p>2. a) Augmentation de 10 pour cent du taux d'inscription dans des centres d'alphabétisation ciblés d'ici la fin du projet. b) Augmentation de 80 pour cent du taux de fréquentation dans les centres d'alphabétisation ciblés d'ici la fin du projet. c) Augmentation de 60 pour cent du taux de réussite aux examens dans les centres d'alphabétisation ciblés d'ici la fin du projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> a) Taux d'inscription par sexe et groupe d'âge. b) Taux de fréquentation par sexe et par groupe d'âge. c) Taux de réussite aux examens par sexe et par groupe d'âge. 	



**MATRICE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT EN GAMBIE
"APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE DANS LES RÉGIONS RURALES VULNÉRABLES"**

Classification des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses/Risques
<p>3. a) Augmentation de 25 pour cent du taux d'inscription des enfants dans des maternelles ciblées d'ici la fin du projet</p> <p>b) Augmentation de 85 pour cent du taux de réussite dans certaines maternelles ciblées d'ici la fin du projet.</p>	<p>a) Taux de scolarisation ventilé par sexe.</p> <p>b) Taux de réussite ventilé par sexe.</p>	
<p>Résultats</p> <p>1. 120 000 élèves en 2004, 124 800 élèves en 2005 et 129 792 élèves en 2006 dans les écoles ciblées ont reçu un repas par journée scolaire.</p> <p>199 jours de distribution de repas par année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'élèves, ventilé par sexe et par classe, bénéficiant d'une aide alimentaire. ➤ Nombre de jours de distribution de repas. ➤ Quantité de vivres fournis, par comparaison à un volume attendu de 3 417 tonnes (2004), 3 554 tonnes (2005) et 3 695 tonnes (2006). ➤ La qualité des vivres et des repas servis correspond aux normes d'hygiène et de nutrition. ➤ La livraison des produits alimentaires correspond au plan de distribution. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ L'aide alimentaire considérée comme un encouragement pour amener les enfants et les adultes à s'inscrire dans les écoles primaires/programmes d'alphabétisation. ➤ Les collectivités ont conscience de l'importance de l'éducation de base. ➤ Pas d'interruption dans l'année scolaire.
<p>2. 4 250 adultes en 2004, 4 420 adultes en 2005 et 4 597 adultes en 2006 recevront des rations sèches à emporter à la fin de la période d'alphabétisation</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre de bénéficiaires par sexe et groupe d'âge. ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, comparée à un volume escompté de 452 tonnes (2004), 470 tonnes (2005) et 489 tonnes (2006). ➤ La livraison des produits alimentaires correspond au plan de distribution. 	
<p>3. 15 000 enfants en 2004, 15 600 enfants en 2005 et 15 224 enfants en 2006 dans les écoles maternelles ciblées ont reçu un repas par jour de maternelle.</p> <p>199 jours de distribution de repas par année.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Nombre d'enfants, par sexe et groupe d'âge, qui ont reçu une aide alimentaire. ➤ Nombre de journées d'aide alimentaire. ➤ Quantité de produits alimentaires distribués, comparée à un volume escompté de 429 tonnes (2004), 445 tonnes (2005) et 465 tonnes. (2006). 	



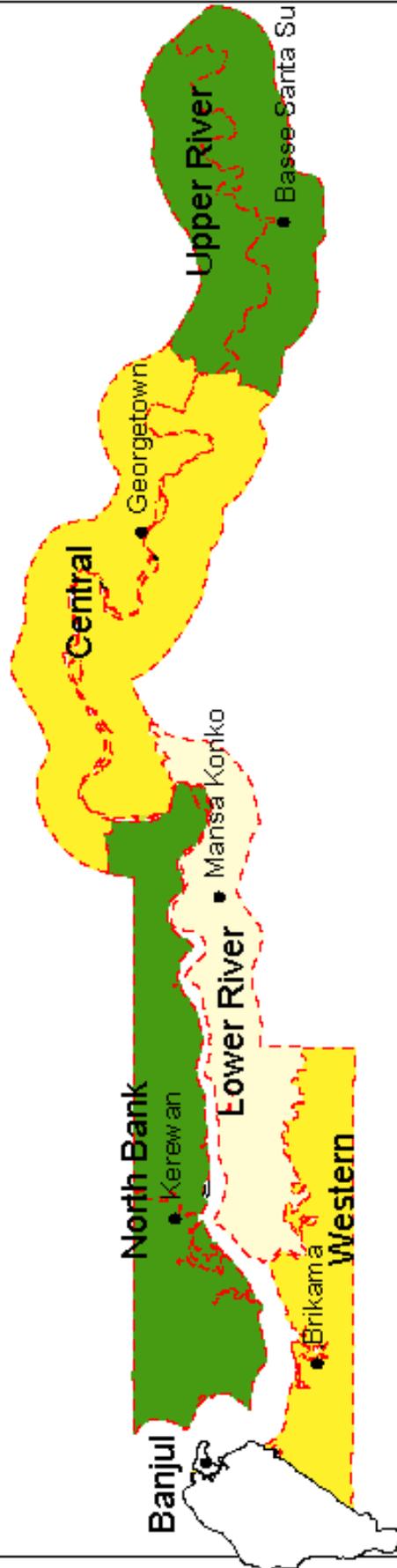
MATRICE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT EN GAMBIE “ APPUI À L'ÉDUCATION DE BASE DANS LES RÉGIONS RURALES VULNÉRABLES ”		
Classification des résultats	Indicateurs de performance	Hypothèses/Risques
<p>Activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation d'enquêtes de référence pour chaque catégorie. ➤ Choix des écoles et des centres d'alphabétisation qui participeront au projet. ➤ Mobilisation, sensibilisation et participation des collectivités, en particulier des parents, à la mise en oeuvre du programme alimentaire. ➤ Distribution de produits alimentaires et de produits non alimentaires en fonction des besoins. ➤ Apprendre au personnel de contrepartie dans l'administration, aux enseignants et aux collectivités, quels sont leurs rôles et leurs responsabilités en fonction des besoins du projet. ➤ Définir les ONG associées et encourager des alliances pour des activités liées à la santé et à la nutrition. ➤ Encourager la création de fermes et de jardins scolaires. ➤ Élargir les activités actuelles de déparasitage. ➤ Suivre régulièrement les activités liées au projet afin d'en améliorer la mise en oeuvre et d'atteindre les résultats escomptés. ➤ Recueillir les rapports de mission sur le terrain et analyser les données. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ La qualité des produits alimentaires et des repas servis correspond aux normes d'hygiène et de nutrition. ➤ La livraison des produits alimentaires correspond au plan de distribution. <ul style="list-style-type: none"> ➤ Ressources financières mobilisées par le PAM, le gouvernement et les partenaires pour l'appui aux activités envisagées et prévues dans le plan budgétaire. ➤ Produits alimentaires fournis par le PAM. ➤ Produits non alimentaires fournis par le PAM. ➤ Compléments de vivres, d'eau et de bois de chauffage fournis par les parents et les collectivités. ➤ Ressources financières fournies pour la formation par le PAM au titre des autres COD et par le gouvernement. ➤ Infrastructure, équipement et matériel fournis —véhicules, matériel informatique, bâtiments construits, etc. ➤ Ressources humaines —Volontaires des Nations Unies, administrateurs auxiliaires, enseignants, consultants, personnel extérieur qualifié, dirigeants communautaires, etc. ➤ Semences, outils et conseils techniques fournis par la FAO et des ONG pour les activités de jardinage. ➤ 60 000 dollars au titre des Autres COD pour financer le déparasitage d'un nombre estimatif de 120 000 enfants. ➤ Rapports accompagnés de données quantitatives et qualitatives précises. 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les partenaires d'exécution sélectionnés s'acquittent avec efficacité des tâches qui leur ont été assignées. ➤ L'état des routes et les conditions atmosphériques permettent de livrer rapidement les produits alimentaires et autres intrants aux institutions bénéficiaires. ➤ Pas de solution de continuité dans la chaîne de distribution des produits alimentaires. ➤ Les collectivités sont prêtes à jouer un rôle actif dans les activités liées au projet. ➤ Pas d'interruption des cours pendant l'année scolaire.



ANNEXE IV

"Appui à l'éducation de base dans les régions rurales vulnérables"

GAMBIE



Légende

-  Zones ciblées
-  Zones non ciblées

Échelle



ACV/ODD août 2003



Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT

ACDI	Agence canadienne de développement international
ACV	Analyse et cartographie de la vulnérabilité
COD	Coûts opérationnels directs
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
NaNA	Agence nationale de la nutrition
OMS	Organisation mondiale de la santé
ONG	Organisation non gouvernementale
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SAFMU	Unité d'agriculture scolaire et de gestion des produits alimentaires
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance